

jour; l'air n'y renouvellerait assez par l'ouverture des portes et par les fentes qui se trouvent entre les planches. Excepté dans quelques cas, des fenêtres sont indispensables. Si la bergerie est isolée, on en pratiquera tout au bout, de manière qu'on puisse les ouvrir ou fermer de différents côtés, selon le temps et la saison. On doit faire aussi des ouvertures longues et étroites dans la partie inférieure des murs, pour balayer les exhalaisons basses capables de nuire aux bêtes; ce moyen peut être utile: on bouche facilement toutes ces ouvertures avec de petites bottes de paille.

Si l'on voulait se servir, pour s'épargner une construction de bergerie, d'un local au rez-de-chaussée dont le plancher serait bas, on le rendrait sain en y établissant des ventouses, lesquelles, formées de planches, ouvriraient d'une part dans le plancher, et d'une autre en plan incliné dans le toit, à 9 pieds seulement de l'égoût; moyennant une coulisse posée à l'extrémité dans la bergerie, on arrêterait ou on exciterait un courant d'air.

Règle générale: il faut quand on entre dans une bergerie qu'on y éprouve ni froid, ni chaleur, ni odeur forte d'ammoniac.

Il n'y a rien à prescrire pour la forme à donner aux fenêtres: toutes sont également bonnes, pourvu qu'elles procurent des courants d'air. Lorsque, par la disposition d'une bergerie, on aura la facilité d'y établir une fenêtre à un bout et une à l'autre, on la rendra très-saine. Il est utile que les fenêtres soient grillées, ou traversées en différents sens par des baguettes de bois, afin que les poules n'y entrent pas; leur fiente gâte les fourrages et fait du mal aux animaux. Ce serait même une sage précaution que de garnir de barreaux de fer et de grillages les fenêtres qui ouvrent hors de la ferme.

On donnera aux portes des bergeries 6 pieds de largeur; elles seront coupées dans leur hauteur et à deux battants. La largeur est nécessaire, parce que les bêtes à laine se pressent toujours trop, soit en entrant dans la bergerie, surtout lorsqu'elles savent qu'elles y sont affouragées. Lorsqu'il y a deux battants, on en ferme un quand on veut compter le troupeau. L'utilité de la coupure est de pouvoir donner de l'air, en ne fermant pas la partie supérieure des portes. Il faut les poser de manière qu'elles ouvrent en dehors non en dedans, car autrement les bœufs qui se placeraient auprès d'elles en grand nombre empêcheraient de les ouvrir. Enfin nous conseillons d'arrondir les jambages des portes et les bords des râteliers et des mangeoires, afin qu'il n'y ait aucun angle saillant capable de faire avorter les brebis pleines, ou de blesser les agneaux en courant.

Dans beaucoup de fermes, il n'y a que des râteliers sans auges ou mangeoires. Une partie des aliments tombe sur la litière, et est foulée par les pieds des animaux; le foin qui tombe, si on ne le ramasse pas, se mêle au fumier et se perd. Depuis quelques années, on prend l'habitude des mangeoires; ordinairement les râteliers en sont séparées. Dans ce cas, on place les mangeoires ou dans les bergeries, ou en dehors, au moment où on a de la provende à donner. Si c'est en dehors, on a à craindre que la nourriture ne soit quelquefois mouillée; si c'est en dedans, les bêtes ne peuvent se blesser. Les bons économistes les ont réunis pour ne former qu'un seul corps, et de manière que les auges ou mangeoires soient au-dessous des râteliers. Par cette disposition, aucune fleur, ni graine, ni petite feuille, n'est perdue; on évite l'embarras d'apporter et de ramporter, et l'intérieur de la bergerie n'est point obstrué. Les râteliers se composent de barreaux ou fuseaux de bois, supérieurement maintenus par une traverse et implantés inférieurement dans la mangeoire.

Ces fuseaux, quand les râteliers sont destinés pour des bœufs ayant des cornes, peuvent être écartés les uns des autres de 12 à 15 pouces; il suffit qu'ils le soient de 8 à 10 pouces, s'ils sont pour des brebis. Quand ils ont un peu trop de largeur, les bêtes avides s'y prennent la tête, qu'elles ne peuvent plus en retirer; on incline les râteliers pour que les fourrages descendent à la portée des animaux; mais en leur donnant une trop forte inclinaison, les débris tombent sur les toisons et les gâtent. Tantôt la mangeoire est en une seule pièce, tantôt elle est en deux pièces, dont une est une bande qui fait bordure; la première coûte un peu plus cher, mais vaut mieux pour résister aux divers frottements et aux violents coups de tête des bœufs. Pour gagner du terrain et mettre plus de bêtes dans une bergerie, on ne pose pas les râteliers-mangeoires immédiatement sur le sol, mais

ou les élève en faisant de la place pour que les brebis ou les agneaux soient couchés à l'aise dessous. Les deux extrémités doivent être fermées pour qu'aucune bête n'y entre.

Les uns fixent les râteliers simples dans les murs, et suspendent avec des cordes ceux qui sont doubles et placés au milieu; d'autres attachent seulement les simples à une hauteur relative à celle du fumier, pour les élever à mesure qu'il prend de l'épaisseur, et forment au milieu de la bergerie des murs minces, pour y adapter, comme le long des murs principaux, des râteliers simples de chaque côté. Cette dernière méthode, nous dit-on, est préférable à l'autre.

Les dimensions d'une bergerie sont subordonnées au nombre des bêtes à laine qu'elle doit contenir. Voici, d'après l'expérience qui en a été faite, ce qui doit nous guider, quant à la dimension à donner à une bergerie: Quelque soit la disposition des crèches et des râteliers, il faut que tous les animaux y mangent en même temps et aller facilement dans tous les points. On donnera à celle des brebis plus d'étendue, afin que les agneaux ne soient pas foulés par leurs mères dans les mouvements. On aura une assez juste proportion, si on suppose 8 pieds carrés pour la mère y compris son petit. La brebis sans agneau, et le mouton, ont assez de 6 pieds carrés; les bœufs à larges cornes en exigent 7, et les agneaux au plus 3 pieds.

Il y a dans plusieurs endroits des crèches d'une autre forme que celles qui sont le plus ordinaires. Ce n'est autre chose qu'un longue boîte portative, plus ou moins large, ouverte au milieu de sa hauteur et supérieurement; on y place facilement les herbes, les pailles et les provendes, et on les nettoie de temps en temps. Les animaux y font entrer leur tête pour y manger, et prenant les aliments de bas en haut, leurs toisons ne peuvent se salir.

M. Eugène Casgrain, de l'Islet, propriétaire d'une ferme que l'on peut à juste titre appeler *ferme-modèle*, a obtenu une patente pour une crèche de ce genre. Ce Monsieur, nous n'en doutons pas, se ferait un plaisir de donner des renseignements quant à cette crèche en usage actuellement dans plusieurs fermes bien tenues.

Un point important que les cultivateurs ne doivent pas négliger, c'est de mettre ceux à qui le soin des animaux est confié à portée de surveiller les moutons pendant l'agneulage.

Autant qu'il sera possible on fera sortir les moutons, et on les tiendra dehors pendant qu'on les affouragera; par ce moyen il ne tombera pas d'ordure sur la toison.

Il faut entrer les bergeries de temps en temps, et non pas aussi fréquemment que quelques agronomes l'ont dit, parce que le fumier ne serait pas fait. On sera averti du besoin quand en entrant dans la bergerie on éprouvera de la chaleur et une odeur forte ammoniacale.

Petite Chronique

Cercle Agricole.—C'est avec plaisir que nous félicitons les citoyens de St. Michel-Archange, sur les efforts qu'ils font, depuis la fondation d'un cercle local, dans le but de propager les saines notions sur l'agriculture, en discutant divers sujets qui s'y rattachent.

Nous donnons la paroisse de St. Michel-Archange comme un bon exemple à suivre et nous voudrions que les hommes instruits de la campagne secouraient leur torpeur, pour favoriser leur localité, d'un cercle agricole.—*Semaine Agricole.*

Fromagerie de St. Simon.—Nous lisons dans le *Courrier de St. Hyacinthe*: Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que M. Duhaime de St. Simon est à augmenter considérablement sa fromagerie. Le matériel sera très-complet et de la meilleure qualité. M. Duhaime n'épargne rien pour faire de son établissement une fromagerie modèle. Nous lui souhaitons plein succès. M. Duhaime sera toujours heureux de donner toutes les informations désirables pour l'établissement de nouvelles fromageries à ceux qui lui en feront la demande.

Un arbre profitable.—On nous informe, de source véridique que M. Fra. Bourgeois, du Haut de l'Abouagade, en cette paroisse, a coupé, la semaine dernière un arbre qui a donné 14 billots de 14 pieds de longueur. Ce géant avait 8 pieds de diamètre à sa base; à 15 pieds de terre, il se divisait en quatre